

ACTIVITÉS SOCIALES

PLATEFORME HÉBERGEMENT SOLIDAIRE

Trouver un logement dans le cadre de ses études est souvent compliqué pour un étudiant.

Afin de répondre à cette difficulté, une plateforme d'accès au logement a été créée au sein des activités sociales.

Ouverte aux étudiants ayants droit de 18 à 26 ans, cette plateforme leur permet de faire part de leurs besoins pour lesquels des bénéficiaires actifs ou inactifs peuvent répondre par la mise à disposition à titre gratuit d'un hébergement.

**Vous êtes un étudiant ayant droit*
à la recherche d'un logement**

**Vous souhaitez mettre à disposition un
logement vacant (a minima une chambre)
à proximité d'un pôle universitaire
(ou d'un autre établissement
d'enseignement supérieur)**

**Inscrivez-vous sur la plateforme :
Hébergement Solidaire**



La vocation de cette plateforme n'est pas de devenir un espace de locations ou sous-locations, elle permet de créer une entraide entre ayants droit étudiants et ouvrants droit.

Chaque solution trouvée est unique, la relation entre l'ouvrant droit et l'ayant droit étudiant est encadrée par une convention d'hébergement.



N'hésitez pas à consulter les fiches et les guides pratiques sur notre site : www.fnem-fo.org

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre représentant local FO.

* : munissez-vous du NIA (Numéro Identifiant Agent) délivré par les activités sociales à votre ouvrant droit

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org